

**Bulletin communal d'informations  
De Thiaville sur Meurthe**

---

Sécurité renforcée pour les enfants par les feux tricolores



Compte rendu du conseil	2 à 7
naissance	7
Vœux 2014	8

Téléphone : 03 83 71 41 73

Dépôt légal 328/820

**Le nouvel entre nous**

# ECHO DU CONSEIL

## SEANCE DU 21 février 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt et un février, le conseil municipal de THIAVILLE SUR MEURTHE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. GEORGES Michel, Maire

Présents : GEORGES Michel ayant la procuration de CORAZZA Eric, THIRIET Dominique, BARP Sylvain, POIREL Eric ayant la procuration de BOUDOT Joël, HILSELBERGER M-Claude, PIERRAT Bernard, LHUILLIER Odile, PETTOVEL Martine, VILLAUME Damienne.

Absents excusés : BOUDOT Joël ayant donné procuration à POIREL Eric, CORRAZA Eric ayant donné procuration à GEORGES Michel, CHANDELLIER Michel

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 212115 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. THIRIET Dominique ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, Monsieur GEORGES Michel déclare la séance ouverte à 20 heures 30 minutes et procède à la lecture du procès verbal du Conseil Municipal du 22 novembre 2013.

### 2014 - 01 Compte administratif de la caisse des écoles

Le conseil municipal réuni sous la présidence de THIRIET Dominique, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par GEORGES Michel, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			1.552,80		1.552,80	
Opérations de l'exercice			2.290,90	3.150,00	2.290,90	3.150,00
<b>TOTAUX</b>			<b>3.843,73</b>	<b>3.150,00</b>	<b>3.843,73</b>	<b>3.150,00</b>
			Besoin de financement		693,73	

2) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

**2014 - 02 Compte administratif du CCAS**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de THIRIET Dominique, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par GEORGES Michel, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				265,34		265,34
Opérations de l'exercice			2.523,10	2.708,00	2.523,10	2.708,00
TOTAUX			2.523,10	2.973,34	2.523,10	2.973,34
			Excédent de financement			450,24

2) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**2014 – 03 Compte administratif de la Forêt**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de THIRIET Dominique, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par GEORGES Michel, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		72.122,70		146.077,17		218.199,87
Opérations de l'exercice	19.434,59	2.209,30	11.855,45	5.116,80	31.290,04	7.326,10
TOTAUX	19.434,59	74.332,00	11.855,45	151.195,97	31.290,04	225.525,97
			Excédent de financement			185 280.51

2) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au différents compte

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### **2014 – 04 Compte administratif Eau/Assainissement**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de THIRIET Dominique, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par GEORGES Michel, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		3.691,91		83.512,85		87.204,76
Opérations de l'exercice	153.906,06	157.388,86	96.670,89	104.935,75	250.576,95	262.324,61
TOTAUX	153.906,06	161.080,77.	96.670,89	188.448,60	250.576,95	349.529,37
			Excédent de financement			85.577,42

2) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### **2014– 05 Compte administratif de la Commune**

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		41.412,59				41.412,59
Opérations de l'exercice	18.458,02	23.414,42	346.599,28	348.493,34	365.057,30	371.907,76
TOTAUX	18.458,02	64.827,01	346,599,28	348.493,34	365.057,30	413.320,35
			Excédent de financement			52.103,05

- 2) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

#### **2014 – 06 Gestion des Certificats d'Economie d'Energie par le SDE54**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que lorsque la commune engage des travaux d'amélioration de performances énergétiques sur des équipements et bâtiments de son patrimoine, il est possible d'obtenir des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) introduits par la loi sur l'Energie du 13 juillet 2005 (loi « POPE »).

Ce dispositif précise que pour des opérations standardisées ou spécifiques, la commune peut bénéficier de Certificats d'Economie d'Energie délivrés par la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC). Ces certificats peuvent ensuite être valorisés et représenter une ressource financière pour soutenir les projets de la commune.

Monsieur le Maire indique que pour déposer un dossier et obtenir des CEEE, il est nécessaire d'atteindre le seuil des 20 GWHCUMAC, et qu'une expertise est nécessaire sur la nature des travaux éligibles.

Enfin, Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la démarche du SDE54 destinée à organiser un groupement de collecte des CEE et ainsi permettre aux collectivités, notamment des plus petites, de bénéficier du dispositif.

Pour cela, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au groupement de collecte pour la troisième période du dispositif courant jusqu'au 31/12/2017.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de gestion correspondante ci-annexée.

#### **2014 – 07 Ouverture de crédits au budget EAU/ASSAINISSEMENT pour l'achat d'un véhicule**

Le Maire fait part à l'assemblée de l'état détérioré du véhicule communal et l'approche de la date pour le contrôle technique. Une remise en état serait plus que dispendieuse et il propose donc de procéder à l'acquisition d'un nouveau véhicule de seconde main.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de changer le véhicule communal de type fourgon.

Il est donc décidé d'ouvrir des crédits au compte 2182 afin de réaliser cet achat avant le vote du budget primitif 2014 du service eau/assainissement.

Les crédits ouverts en 2013 en section d'investissement hors compte 16 étant de 206.729€, le maximum engageable est de 51.682€.

Le Maire est autorisé à mandater un montant maximum de 14.600€ pour cet achat au compte 2182.

## **2014 – 08 Travaux 2014 en forêt**

Le président présente à l'assemblée le programme pour l'année 2014 du 04 décembre 2013 établi par l'ONF et s'élevant à :

- 330€ HT pour le dossier 07D08800063 (invt)
- 1.900 € HT pour le dossier 07d054000079 (invt)
- 2.980 € HT pour le dossier 07D054000080 (invt)
- 760 € HT pour le dossier 08d054000076 (invt)
- 1.140 € HT de travaux sylvicoles (620€ invt 520€ fonct)
- 2.550 € H.T. d'entretien du parcellaire (fonct)

Le conseil autorise le Maire à signer l'engagement sur le programme retenu parmi les propositions

Le conseil autorise le Maire à signer le devis précité dans la limite des actions retenues ci-dessus,

## **2014 – 09 Conventions de mise à disposition**

Le président donne connaissance à l'assemblée d'un ensemble de conventions de mise à disposition de moyens à passer entre la commune et

① la Communauté de Communes des Vallées du Cristal

A l'unanimité

② l'association Arc-en-ciel

9 POUR 2 CONTRE

③ l'association 3C2M (vote hors la présence de THIRIET D., Président de l'association)

8 POUR 2 CONTRE

④ l'association FC Thiaville OMS

9 POUR 2 CONTRE

⑤ l'association Société des Fêtes et de Loisirs (la procuration de BOUDOT Joël n'est pas prise en compte pour ce vote).

8 POUR 2 CONTRE

Après en avoir délibéré le conseil autorise le Maire à signer les conventions correspondantes.

## **2014 – 10 Postes de NON TITULAIRES**

Le président informe l'assemblée que les contrats à durée déterminée de Madame PIERRE Edith et SCHIER Béatrice arriveront à échéance le 27 avril 2014. Il invite les élus à se prononcer sur le devenir de ces postes, étant précisé que ces deux agents totalisant une durée de service publics effectifs de six ans au moins, tout nouveau contrat conclu ou renouvelé doit être conclu pour une durée indéterminée.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité la création de deux postes permanents d'adjoints technique de 2° classe à temps non complet en qualité de non titulaire à partir du 28 avril 2014 :

- un poste de 8 heures par semaine
- un poste de 9 heures 30 par semaine

### **2013 – 11 Ouverture de crédits au budget COMMUNE**

Le Maire fait part à l'assemblée de l'impérieuse nécessité de changer la toiture du vestiaire foot qui ne protège plus le bâtiment, ce qui entraîne des infiltrations, des moisissures et un réel danger pour les installations électriques. Des différents devis il ressort un besoin de financement de 3.500 €.

Il demande donc aux élus de délibérer pour l'autoriser à procéder à cette dépense qui sera mandatée au compte 21318.

Il précise que les crédits prévus en 2013 en section d'investissement (hors compte 16 étaient de 81.075€ et qu'en conséquence, la somme de 20.608€ ne peut être dépassée.

Le Maire est autorisé à mandater un montant maximum de 3.500€ pour cet achat au compte 21318.

### **2013 - 12 Facture TA DE MENIL**

Le Maire est autorisé à l'unanimité à procéder au règlement de la facture 140106 du 28 janvier 2014 d'un montant de 264€ pour la vidange et l'hydro curage du 7 rue d'Alsace.

Le Maire demande qu'à l'avenir un devis soit présenté au préalable par le propriétaire.

### **2013 - 13 Avenant au bail emphytéotique avec l'OPH**

Le Maire rappelle à l'assemblée l'existence d'un bail emphytéotique pour une durée de cinquante années à compter du 19 décembre 2006 passé entre la commune et l'Office Public d'HLM de Lunéville pour l'implantation de 15 logements.

Un premier avenant des 28 et 30 avril 2008 a permis la pleine propriété des voies publiques par la commune de THIAVILLE-SUR-MEURTHE.

Un nouvel avenant ayant pour objet le remaniement de cette voirie avec un redécoupage entraînant l'exclusion de 11 ares 50 ca et l'intégration de 2 ares 26 dont la répartition est détaillée sur le plan distribué à chaque membre du conseil est présenté.

A l'unanimité le conseil autorise le Maire à signer cet avenant auprès de Maître Benoit RENAUD, notaire associé, 24 rue Gambetta à LUNEVILLE.

## **NAISSANCE**



Le 18 décembre 2013 est née à Lunéville,  
Ambre, Angélique, Christiane NASSIET, de Cyril NASSIET et  
Cindy THOMAS, domiciliés au 4bis rue de Bellevue.  
Toutes nos félicitations aux heureux parents.

LAUREATS DES MAISONS FLEURIES  
ET NOUVEAUX HABITANTS



VŒUX 2014

